

AVIS PUBLIC

BUDGET 2021
PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2021-2022-2023

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ QUE :

Prenez avis que lors d'une séance tenue le 10 décembre 2020, le Conseil municipal a adopté le budget pour l'exercice financier 2021 et le Programme triennal des immobilisations 2021-2022-2023, sommairement détaillé comme suit :

SOMMAIRE DES RECETTES	
Taxes	21 892 900 \$
Paiements tenant lieu de taxes	580 000 \$
Autres recettes de sources locales	6 104 400 \$
Transferts	837 100 \$
RECETTES	29 414 400\$

SOMMAIRE DES DÉPENSES BUDGÉTAIRES	
Administration générale	5 281 900 \$
Sécurité publique	6 625 300 \$
Transport	4 071 000\$
Hygiène du milieu	4 231 600 \$
Aménagement, urbanisme et développement	900 300 \$
Loisirs et Culture	4 298 000 \$
Frais de financement	808 000 \$
Sous- total dépenses	26 216 100 \$
Autres activités financières	
Remboursement de la dette à long terme	2 662 000 \$
Affectations	
Surplus accumulé non affecté	0 \$
Réserves financières, fonds réservés et montant à pourvoir dans le futur	60 000 \$
Activités d'investissement	476 300 \$
Sous-total affectations	536 300 \$
DÉPENSES	29 414 400 \$

Programme triennal des immobilisations 2021-2022-2023

	Sans subvention	Avec subvention
Année 2021	16 377 500 \$	9 091 820 \$
Année 2022	9 550 000 \$	3 398 820 \$
Année 2023	5 280 000 \$	4 460 820 \$

Donné à Deux-Montagnes, le 11 décembre 2020.